

## **STAGE D'INSTALLATION DE QUALITE DANS L'ARTISANAT**

Stage de 105 heures

### **PROGRAMME**

#### **Ouverture du stage**

Présentation du déroulement de la formation, des services de la Chambre de Métiers d'Alsace

#### **Environnement réglementaire**

Les principales formes juridiques et leurs implications

Choix d'une forme juridique adaptée au projet

Les mécanismes de protection sociale en fonction du statut juridique et son coût

Fonctionnement des régimes de retraite, des assurances complémentaires et assurances nécessaires au fonctionnement de l'entreprise,

Les obligations liées à l'embauche des salariés

Les différents modes d'imposition et les régimes fiscaux

Le mécanisme de la TVA

Les organisations professionnelles, leurs services et leur fonctionnement

#### **L'approche commerciale**

Situation du projet sur le plan commercial

Les concepts et le vocabulaire de base dans le domaine de la commercialisation

L'environnement commercial, les différentes techniques de communication

Les étapes de la vente, Les obligations réglementaires dans le domaine commercial

#### **Principes de base du Management**

Trouver sa posture managériale, Cerner ses responsabilités,

développer son impact relationnel, la notion d'équipe,

la gestion du temps et la définition des priorités

#### **Techniques de gestion**

Les conséquences chiffrées de l'activité de l'entreprise

L'intérêt et le mécanisme d'un plan de trésorerie

Les possibilités de financement de la trésorerie

La formation du résultat, la différence entre résultat et trésorerie

Les différentes catégories de charges

Le calcul d'un prix de revient, les conséquences des variations de coût, les grandes masses du bilan, le rôle des banques

#### **Dossier d'entreprise**

Evaluation de la faisabilité financière du projet

Réalisation par le stagiaire d'un dossier prévisionnel sur 3 ans à l'aide d'un logiciel de gestion et sa validation par un conseiller lors d'un entretien individuel

#### **Synthèse et clôture du stage**

Evaluation des projets et des apports du stage

## **Le parcours du candidat au Stage d'Installation de Qualité dans l'Artisanat**

### **Votre accueil à la Chambre de Métiers d'Alsace**

Si vous désirez participer au Stage d'Installation de Qualité de 105 H, un agent d'accueil de la Chambre de Métiers d'Alsace enregistre votre demande et la transmet à un conseiller, qui reprendra contact avec vous afin de fixer la date de votre entretien préalable à l'inscription. (coordonnées ci-dessous)

### **L'entretien préalable à l'inscription**

L'inscription à un Stage d'Installation de Qualité dans l'artisanat **nécessite au préalable un entretien d'évaluation de votre projet de création ou de reprise d'entreprise avec un conseiller de la Chambre de Métiers d'Alsace.** Porter un projet viable et détenir un diplôme de niveau V ou d'avoir une expérience professionnelle dans le métier envisagé d'au moins 3 ans sont un pré-requis pour participer à ce stage.

Lors de cet entretien, le conseiller vous renseigne sur les aides et notamment celles liées au suivi de ce stage.

### **Que faut-il apporter pour cet entretien ?**

**Pour vous présenter à cet entretien, il faudra vous munir :**

- 1) Le stage étant ouvert uniquement aux actifs occupés et aux demandeurs d'emplois,
  - Si vous êtes demandeur d'emploi : **de la notification de vos droits, ou d'un historique Pôle Emploi, ou de tout document précisant le type l'allocation versée le cas échéant (ARE, ASS, RSA...)**
  - Si vous êtes un « actif occupé », **d'une copie du bulletin de salaire....**

- 2) D'un moyen de paiement (de préférence par chèque)

Le prix du stage est de **283,50 €\* pour un particulier, de 1008 €** pour un règlement par l'employeur ou un autre organisme.

\*(Dans le cas d'une démarche individuelle du stagiaire, le Conseil Régional d'Alsace et la Chambre de Métiers d'Alsace participent au financement du stage à hauteur de 724,50 €.)

- 3) De tout élément que vous jugerez utile pour exposer votre projet de création ou de reprise principalement sous son aspect commercial et financier au conseiller de la Chambre de Métiers d'Alsace.

### **Un entretien obligatoire avec votre conseiller à l'issue du stage**

A l'issue du stage, votre dossier prévisionnel est validé ou non par votre conseiller lors d'un entretien. Lors de cet entretien, vous recevrez, notamment, votre attestation de présence au stage, qui, si vous avez participé de manière assidue au stage, vous permettra :

- de justifier de la formation préalable en gestion nécessaire à l'immatriculation au Registre des Entreprises Artisanales, (Formation professionnelle des artisans – Loi n° 82-1091 du 23 décembre 1982)
- de prétendre aux aides de la Gamme Régionale d'accompagnement de la Création d'Entreprises Artisanales (GRACEA), aide à l'investissement, aide à l'embauche ou aide à l'expertise. Une compétence en gestion d'entreprise équivalente à celle acquise par le suivi d'un Stage d'Installation de Qualité ou celle du Brevet de Maîtrise (niveau III) ou le fait d'avoir exercé pendant trois ans des fonctions de gestion d'entreprise sont en effet un des préalables à la demande d'aide.

### **Chambre de Métiers d'Alsace**

Site du Bas-Rhin  
30 avenue de l'Europe  
CS 10011 SCHILTIGHEIM  
67013 STRASBOURG CEDEX  
Tél.03.88.19.55.83

Site de Colmar  
13 avenue de la République  
CS 20044  
68025 COLMAR CEDEX  
Tél. 03.89.20.84.60

Site de Mulhouse  
12 boulevard de l'Europe  
BP 3007  
68061 MULHOUSE CEDEX  
Tél. 03.89.46.89.16